

Aménagements paysagers / L'île de Loisirs / La Corniche des Forts

Phase AVP _ Ind B
Rendu final
20 Septembre 2017

Cahier A
Notice de présentation des aménagements paysagers

Maîtrise d'ouvrage :
Région Île de France
Grand Paris Aménagement, mandataire
Maîtrise d'oeuvre :
Ilex paysages&urbanisme, mandataire
Egis Ville et Transports
Egis Structures et Environnement



Le contexte	p.3
Le site et son environnement	p.4
3 parcs reliés par une corniche	p.5
Projets déjà réalisés	p.6
Plan des zones accessibles aux piétons	p.7
Le marché de sécurisation prévu en tranche ferme	p.8
Le marché de sécurisation à adapter	p.9
Plan de débroussaillage et défrichage	p.10
L'état des lieux paysager après travaux de comblements et de défrichage	p.11
Périmètres d'aménagement	p.12
Périmètre de protection par rapport à l'église de Romainville	p.13

Le Parc de Nature Urbaine - un parcours immersif	p.14
Le plan d'aménagement	p.15
Un parc nature	p.16
Un parcours séquentiel	p.17
Accessibilité du parc	p.18
Les usages du Parc	p.19
Gestion des Eaux Pluviales	p.20
Un parc «clos et inaccessible»	p.21

Le Parc de Nature Urbaine - les séquences	p.22
La Plaine des Loisirs	p.23
Le Chemin d'observation	p.41
Le Solarium	p.61
Le Plateau belvédère et la Grande Passerelle aux Moutons	p.71
Le Rampe liaison avec le centre-ville	p.83
Le Sentier enherbé et le bassin paysager	p.87

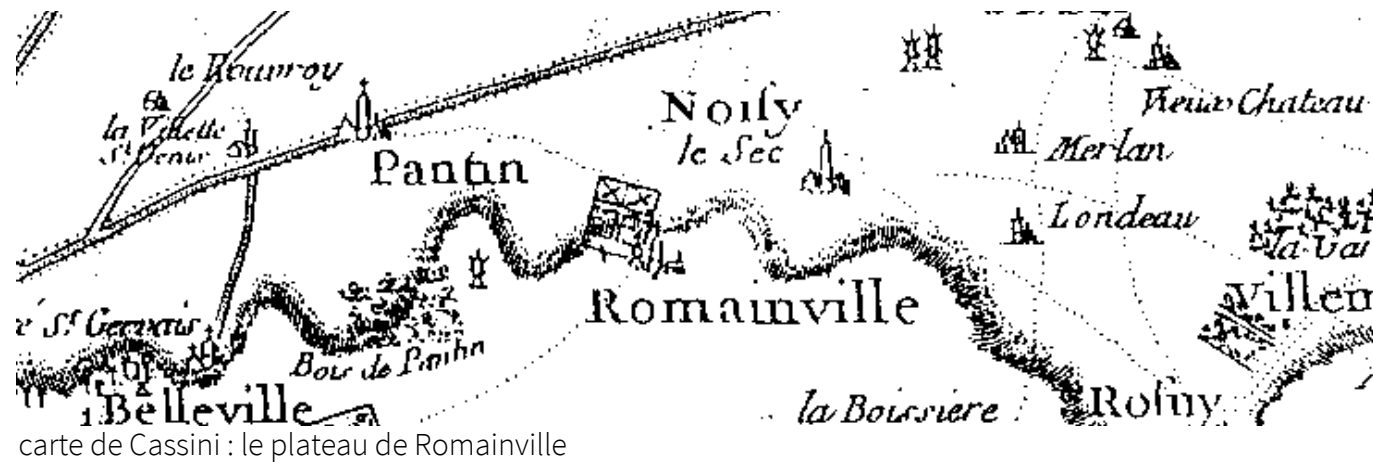
Les aménagements annexes	p.93
Implantation d'activité ludique type poney-club	p.94
Liaison cycle entre l'île de loisirs et le Parc de Romainville	p.97
Implantation d'activité ludique type école de cirque	p.101
L'écriture du Parc	p.103
Le mobilier	p.104
Le traitement des limites	p.107
Les matériaux	p.112
La signalétique	p.113
L'éclairage	p.116

Composante paysagère - le végétal	p.118
Le végétal	p.119
Les typologies végétales	p.120
Les boisements	p.121
La lisière	p.123
Les bosquets et massifs plantés	p.125
Les grimpantes sur les murs gabion	p.126
Les noues et le bassin paysager	p.127
Les prairies	p.130

La gestion du Parc	p.133
Plan de gestion différenciée	p.134
Objectifs d'une gestion différenciée	p.135
L'éco-pâturage	p.136
Type d'intervention par type d'entretien	p.137
Fiches d'action thématique : équipement	p.138
Fiches d'action thématique : valorisation du végétal	p.143

Le Contexte

Le site et son environnement



carte de Cassini : le plateau de Romainville



carte XVIIIème : le Château, les routes, la campagne



panorama vers le Nord : la Seine Saint-Denis



panorama vers l'Est, vers Paris

1 / Un site en mouvement

Les cartes historiques montrent que le coteau Nord du plateau de Romainville n'a cessé de se modifier.

La ligne de crête a d'abord attiré le château puis les forts militaires avec leurs constructions avancées.

Avant l'exploitation du gypse, le coteau était recouvert de bois, de vignes et de vergers.

Le pied de coteau montre des zones de marécages (Trou Vassou, trou vaseux ?).

Au Sud, côté plateau, se sont développés les villages puis les urbanisations.

Au Nord, côté plaine, les voies de communication : canal, voies ferrées, routes et les activités autour de ces axes de liaison.

Les vues sur la plaine et la campagne ont évolué pour offrir aujourd'hui un vaste panorama sur Paris et sa banlieue. Cette ouverture est l'une des grandes qualités du site, vaste espace dont la superficie réelle est décuplée par l'immense paysage de la Capitale et sa ronde des monuments mythiques : Sacré-Cœur, Tour Eiffel, Tour Montparnasse etc. Les tours des quartiers de Bobigny, le faisceau des voies ferrées occupent le premier plan du panorama et servent ainsi de socle à Paris.

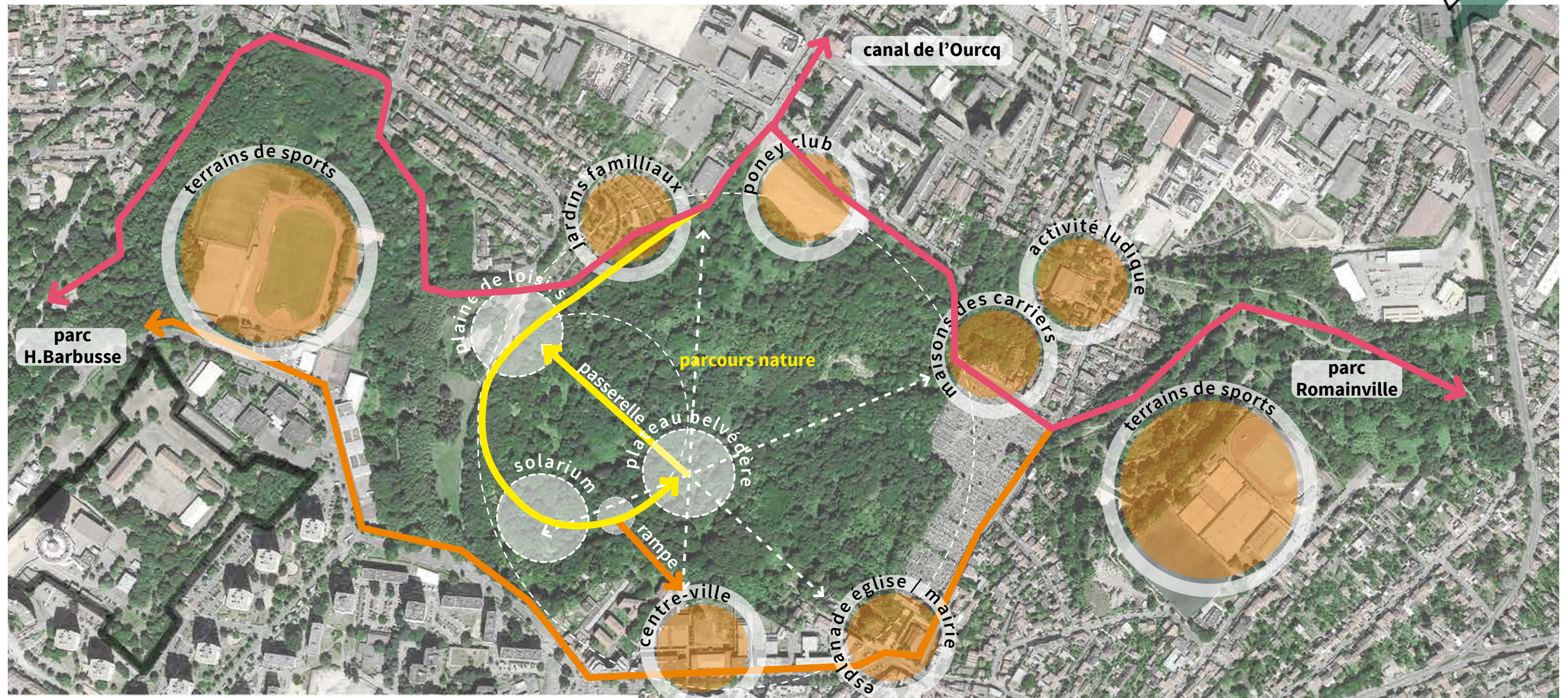
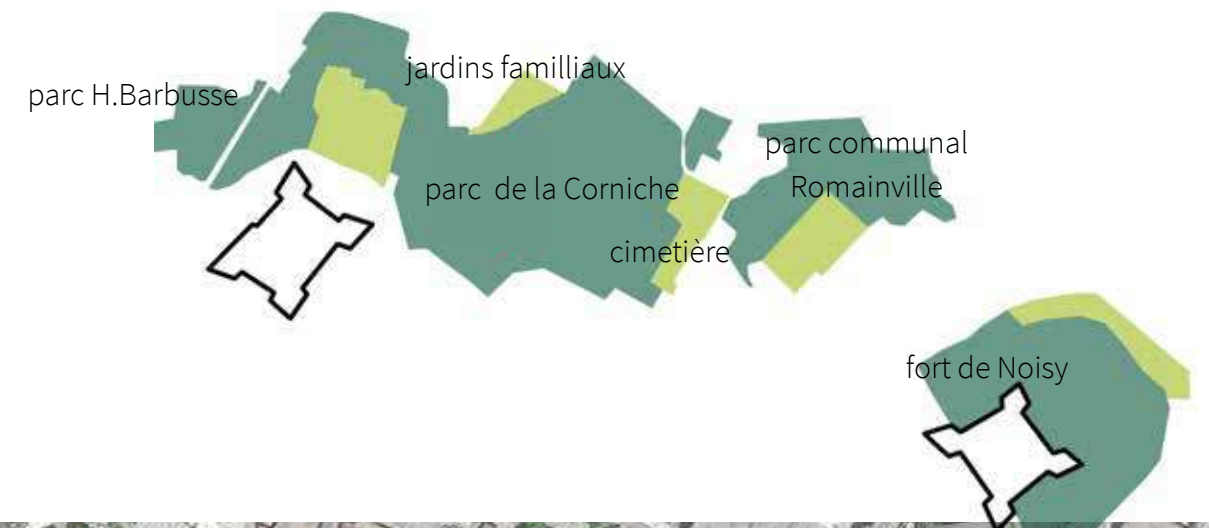
2 / Un site profond, difficile à percevoir

Les soixante mètres de dénivelé du relief initial, entre les basses terres et les hautes terres, sont perceptibles sur les routes et les rues qui abordent la pente de face : rue de la Résistance, rue du Colonel Fabien, rue Paul de Kock, rue du Parc ainsi que depuis les impasses.

Par contre, le relief intime du site, résultant de l'exploitation du gypse, est interne ou masqué par le couvert végétal qui depuis la fin de l'exploitation de la carrière Gauvain n'a cessé de croître.

3 parcs reliés par deux corniches

Le projet du parcours nature vient s'insérer dans un contexte plus vaste du projet du parc des Hauteurs de l'Est parisien. Ce projet ambitieux vient relier entre eux des sites remarquables formant un système écologique et urbain. Le parc de l'île de loisirs de la Corniche des Forts met en réseaux les parcs H. Barbusse et Communal de Romainville qui sont reliés par une promenade haute sur les coteaux des anciens forts et une promenade basse. Le parcours nature s'immisce dans l'épaisseur de ces deux parcours et crée une liaison nord / sud.



Projets déjà réalisés

Une phase de travaux anticipés a déjà été réalisée et livrée en 2010: les jardins familiaux, les abords du Château et de l'église de Romainville et 2 tronçons de la liaisons Est-Ouest (une partie côté voie de la résistance et une seconde partie au sein du parc de Romainville).



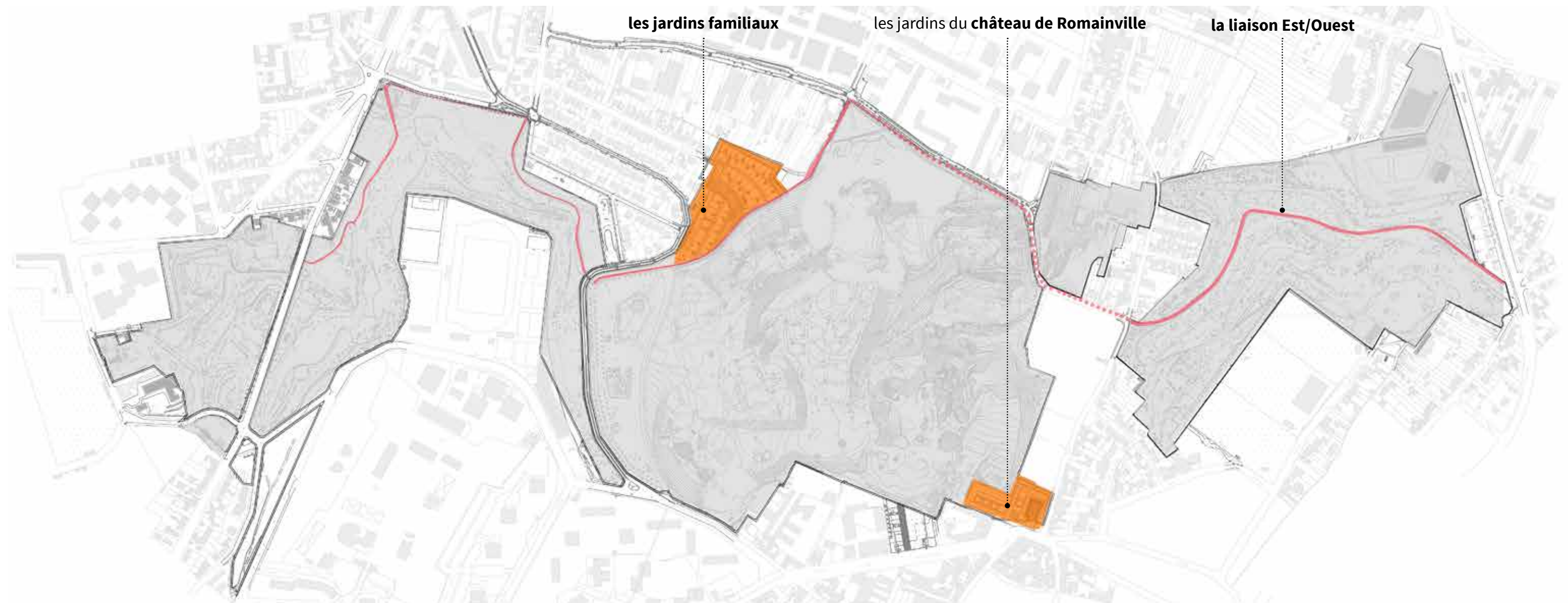
Jardins familiaux - livraison début 2010



Jardins du Château de Romainville - livraison début 2010



Liaison Est/Ouest - livraison début 2010



Plan des zones accessibles aux piétons

Aujourd'hui l'ensemble des parcs qui constituent la Corniche des Forts ne sont pas tous accessibles au public. La partie centrale sur les anciennes carrières de gypse est fermée et clôturée pour des raisons de sécurité. En plus de cet interdiction physique, l'état d'abandon et de friche du boisement qui recouvre ces anciennes carrières crée un mur végétal obstruant toutes percées visuelles.

exemple de partie accessible au public

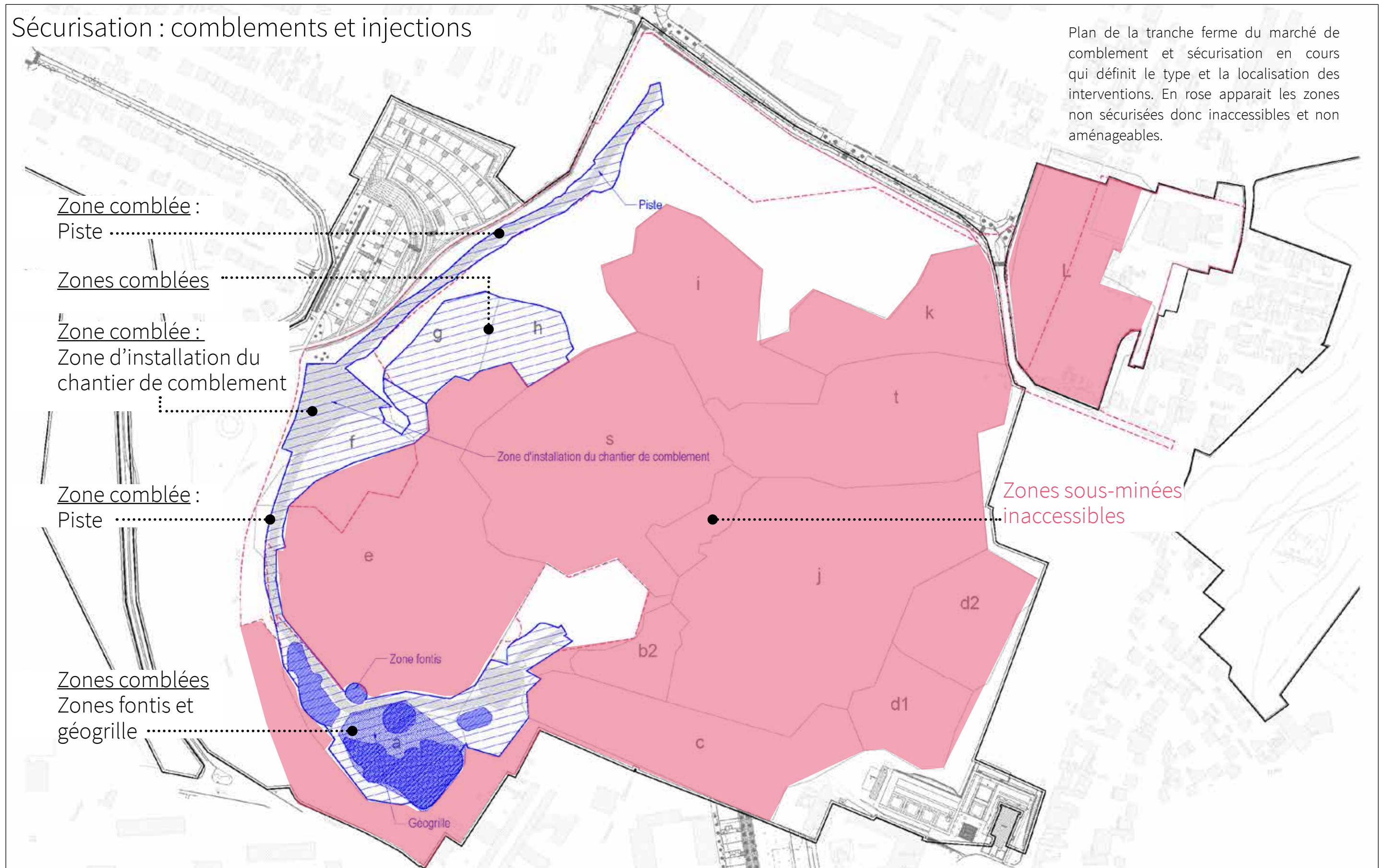


exemple de partie inaccessible au public



Le marché de sécurisation prévu en tranche ferme

Sécurisation : comblements et injections



Le marché de sécurisation à adapter

Sécurisation : comblements et injections

Zone comblée :
Piste

Zone comblée :
Zone d'installation du
chantier de comblement
.....

Zones comblées
**zone d'injection à
ajouter**

Zone comblée :
Piste

Zones comblées
Zones fontis et
géogrille

Déblais en fin de la tranche terme

Piste

Zone d'injection à supprimer
dans le cadre du nouveau projet d'aménagement

Zone d'installation du chantier de comblement

Zone de sécurisation rajoutée
pieux passerelle

Zones d'injection à ajouter

Piste décalée vers l'ouest

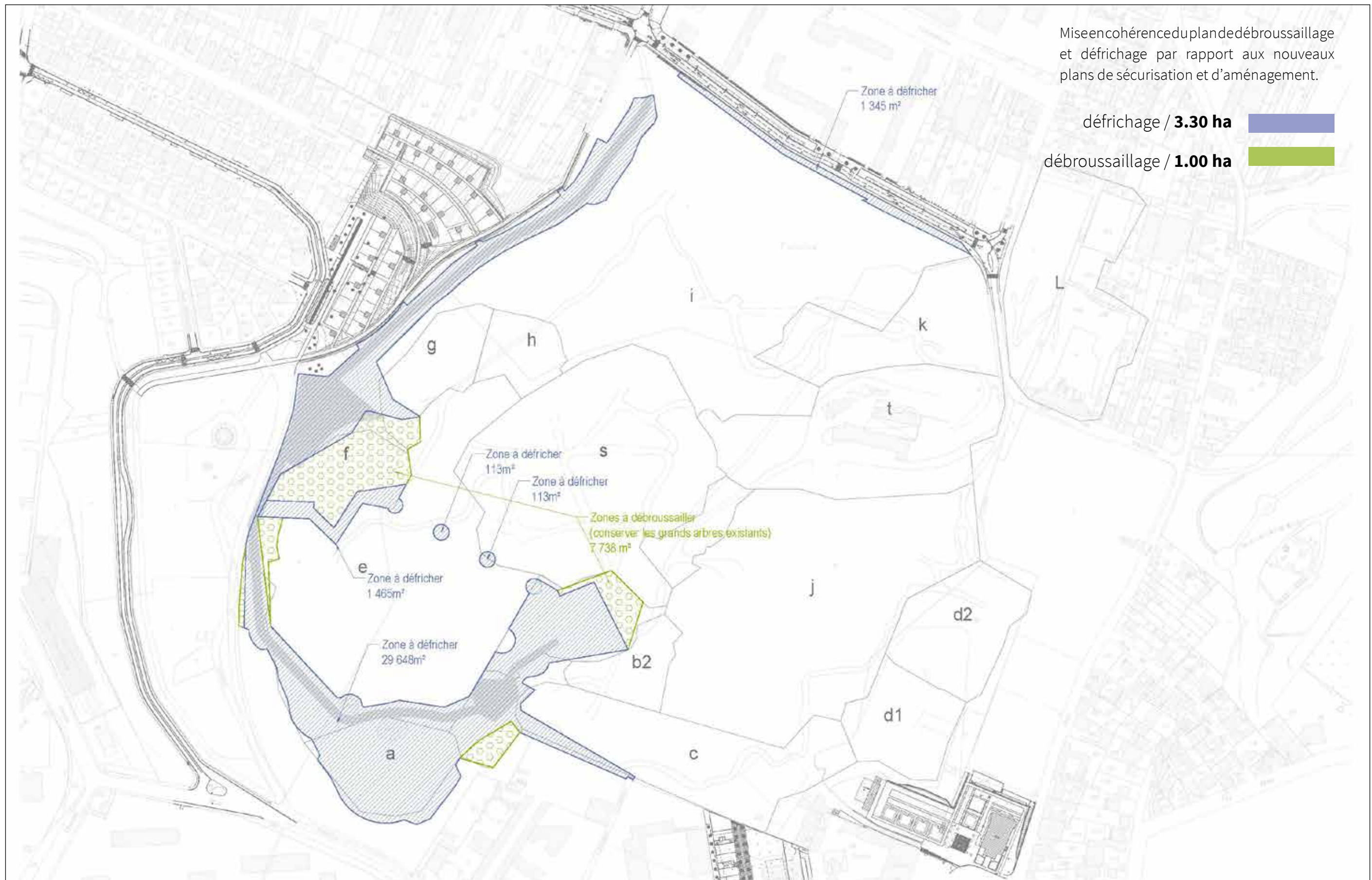
Zone fontis

Adaptation de l'emprise de la géogrille

Zones sous-minées
inaccessibles

Proposition d'ajustement du marché de sécurisation pour s'adapter au projet d'aménagement et offrir à la fois un espace plus généreux sur la zone F, une liaison au centre-ville sur la zone C et un bouclage du parcours en sécurisant ponctuellement des aires pouvant accueillir les piles de la passerelles.

Plan de débroussaillage et défrichage



L'état des lieux paysager après travaux de comblements et de défrichage



Périmètres d'aménagement

1 / Périmètre général sur les 4 communes

acquisitions / **61,15ha**
 accessible au public (parc nature, parc départemental, parc Romainville) / **34,5ha**
 non ouvert au public (zones non sécurisées, non aménagées, jardins familiaux...) / **26,65ha**
 prairies / **12ha**

2 / Périmètre projet du parc nature et de ses projets annexes

périmètre sécurisation totale / **28 853.78m²**

parc nature / 31 386.99m²
 bassin + trottoir / 2 466.00m²
 poney club / 7 627.20m²
 liaison cycles et piétonne / 3 356.86m²
 école de cirque / 4 362.33m²
 reprise limite futur périmètre parc / 7 466.89m²

aménagement total parc nature + sécurisation + projets annexes / **56 666.27m²**

périmètre éco-pâturage / **23 971m²**

périmètre prairie et enherbement dans le parc nature / **27 678.46m²**

périmètre de la lisière conservée au nord du sentier enherbé / **758.42m² - 193ml**
 (largeur variable entre 1.2m (ponctuellement) et 7m)

3 / Linéaire de parcours créés

piste cycle / **609.07ml**

grande passerelle au dessus du près aux moutons / 123.00ml
 parcours dans le parc avec la rampe de Romainville
 (sans la grande passerelle et la piste enherbée) / 909.39ml
 piste enherbée / 294.51ml

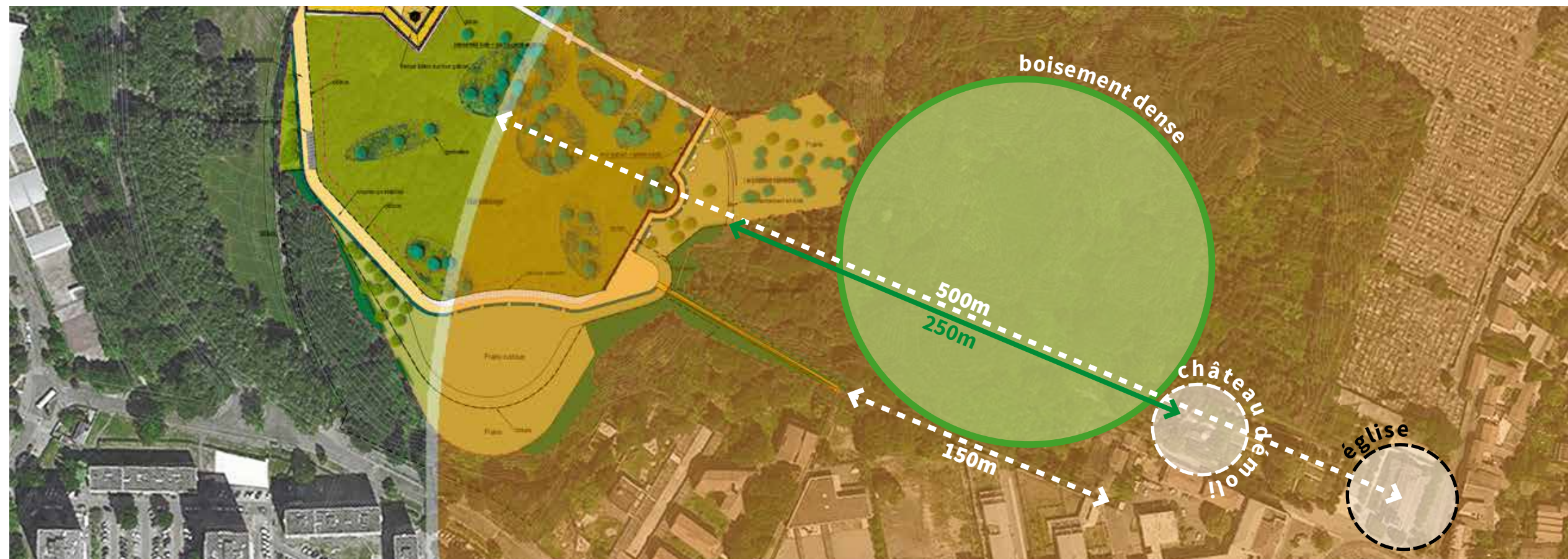
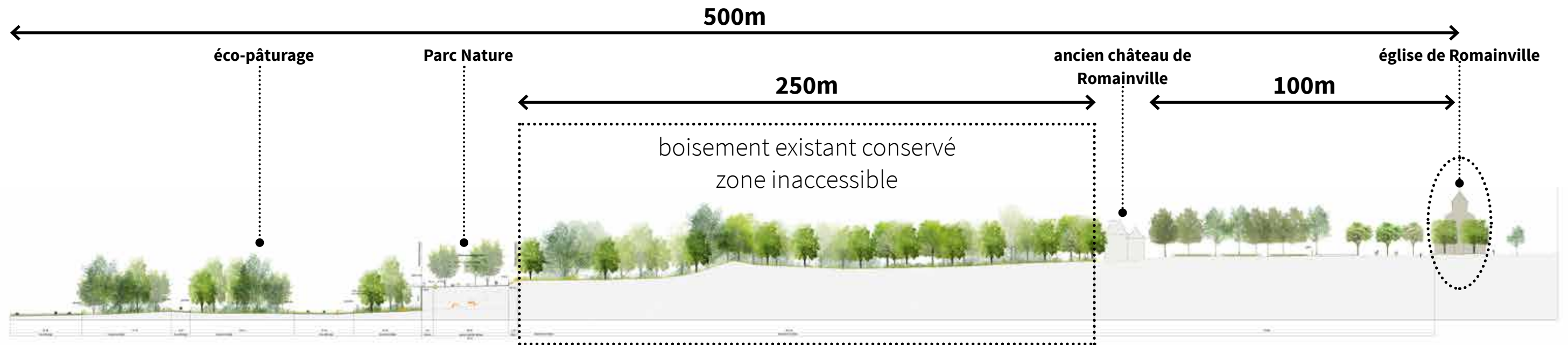
parcours total dans le parc / **1 326.90ml**

— périmètre total aménagement
 — piste et base vie
 — périmètre sécurisation
 — périmètre projet aménagement
 — périmètre éco-pâturage

80 637.27m²
d'aménagement + éco-pâturage

Périmètre de protection par rapport à l'église de Romainville

Le lien visuel entre l'église de Romainville et le parc nature est inexistant. Un boisement de 250m d'épaisseur vient les séparer.

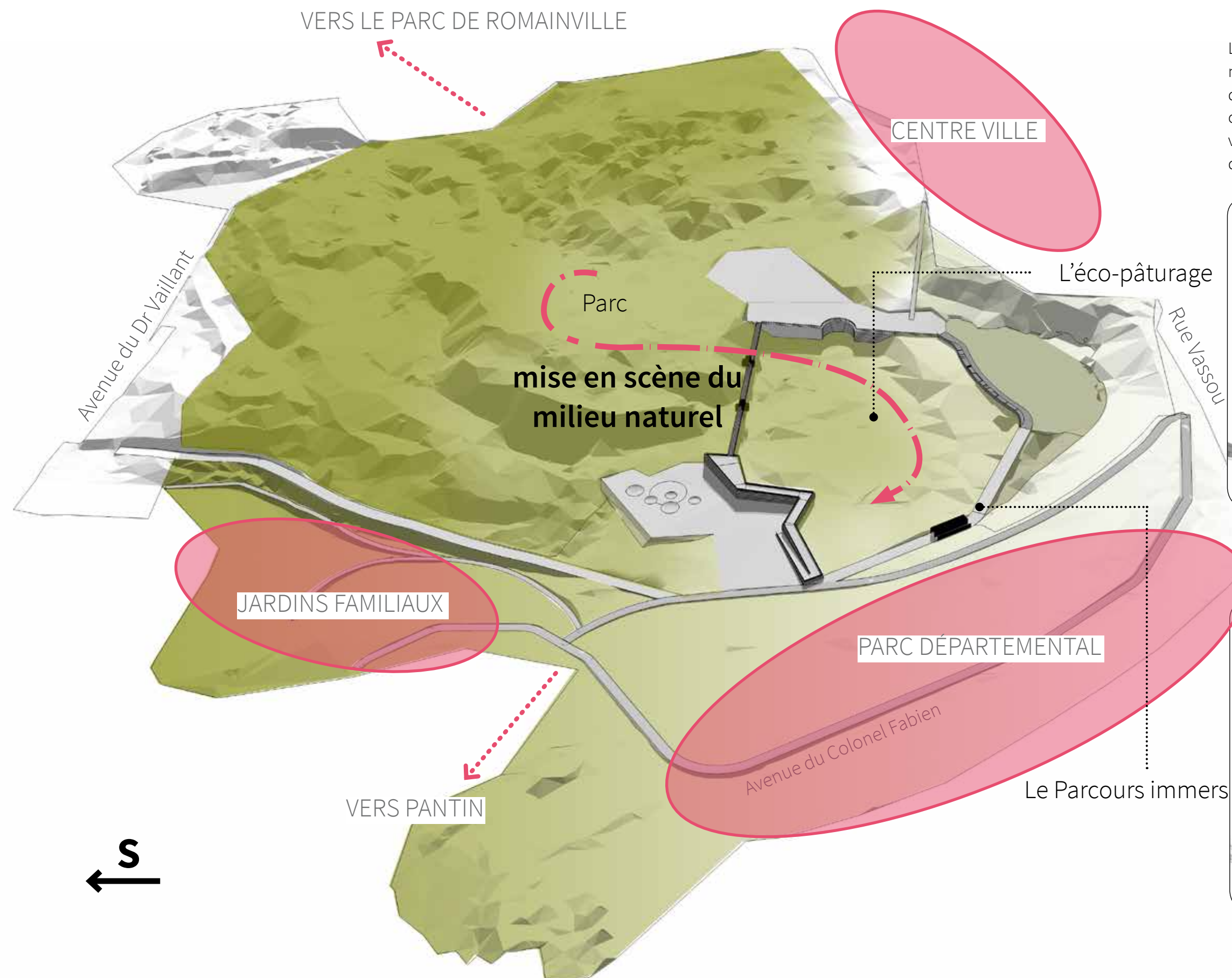


Le Parc Nature Urbaine - un parcours immersif

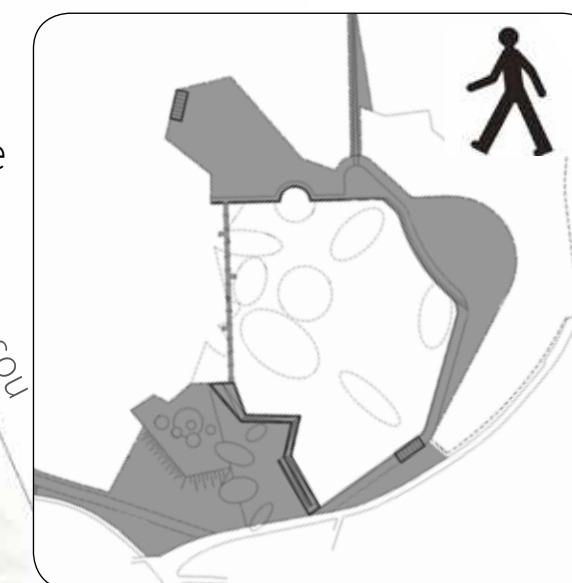
Le plan d'aménagement



Un parc nature: mise en scène du milieu naturel tout au long du parcours



Le parc nature est une imbrication d'un milieu naturel inaccessible lové au creux d'un espace sécurisé et aménagé. Cette ceinture accessible aux piétons devient un vrai lieu d'observation d'un éco-système et d'une éco-gestion.



Parc de Nature Urbaine

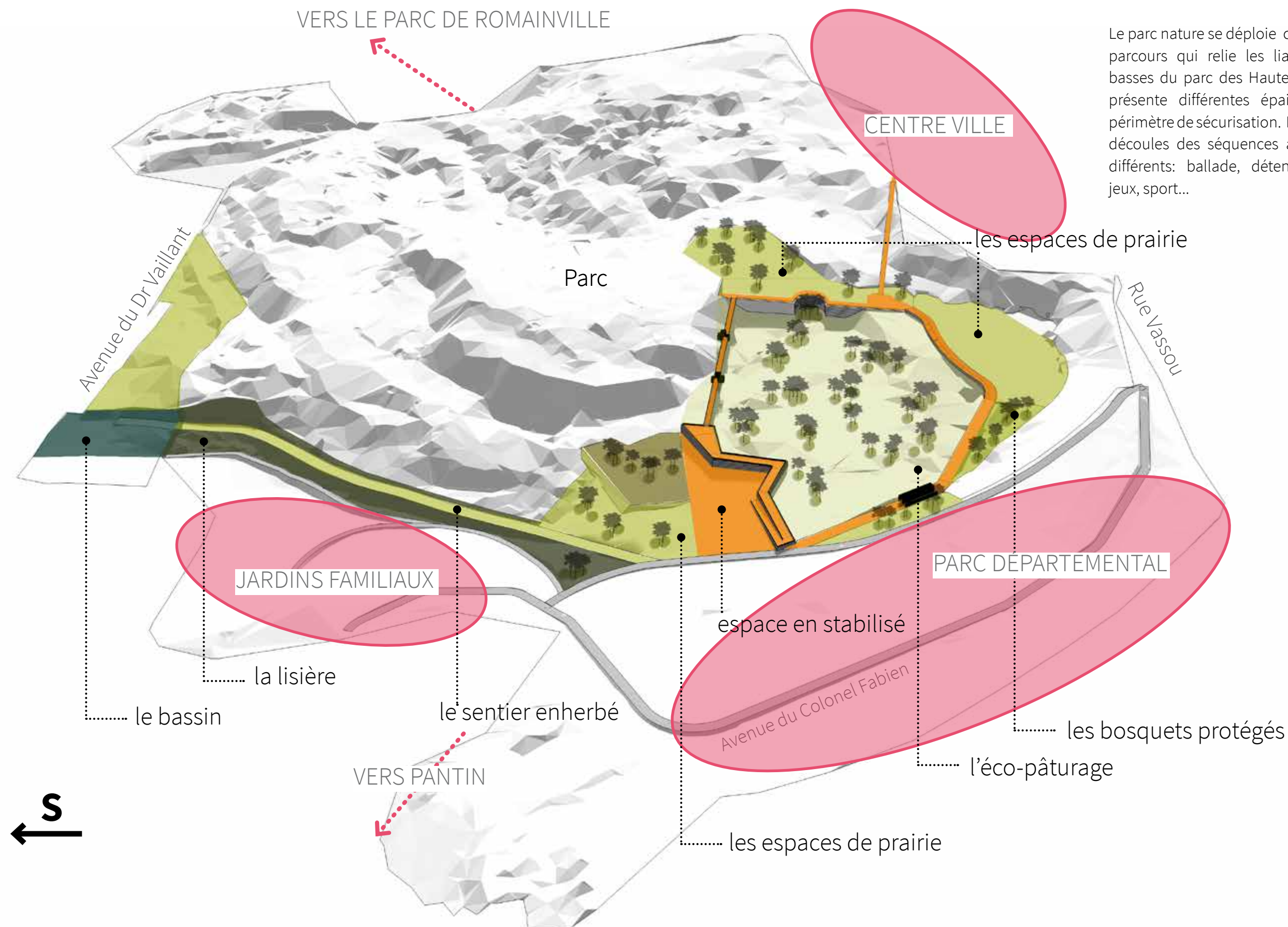
zones accessibles aux piétons



Eco-pâturage

zones accessibles aux moutons

Un parcours séquentiel



Le parc nature se déploie comme un parcours qui relie les liaisons hautes et basses du parc des Hauteurs. Ce parcours présente différentes épaisseurs liées au périmètre de sécurisation. De ces épaisseurs découlent des séquences avec des usages différents: ballade, détente, observation, jeux, sport...

Accessibilité du parc

accès et cheminements

Le parc nature connexion nord / sud des liaisons basse et haute du parc des Hauteurs présente un très fort dénivelé. Entre le point haut au débouché de la rampe de liaison avec le centre-ville et le point bas au carrefour avenue du Dr Vaillant et rue du Trou Vassou on a environ 46m de dénivelé sur 602m de long (à vol d'oiseau). Ce qui fait en moyenne une pente à 7.7%. Cette pente moyenne est accentuée par un terrain creusé de fontis résultant de l'ancienne exploitation de gypse.

L'ensemble du parcours ne peut donc pas être PMR. Depuis la rue du Trou Vassou jusqu'au coeur du parc nous avons conservé les pentes existantes et l'accès réalisé lors des travaux des jardins familiaux. La boucle interne est traitée avec des pentes confortables et respectant les normes PMR. Cependant la rampe d'accès au centre-ville qui s'insère dans le talus existant présente à nouveau une forte pente.

Le coeur du parc est accessible par le nord et le sud via le cheminement principal du parc par des véhicules d'entretien et de secours.

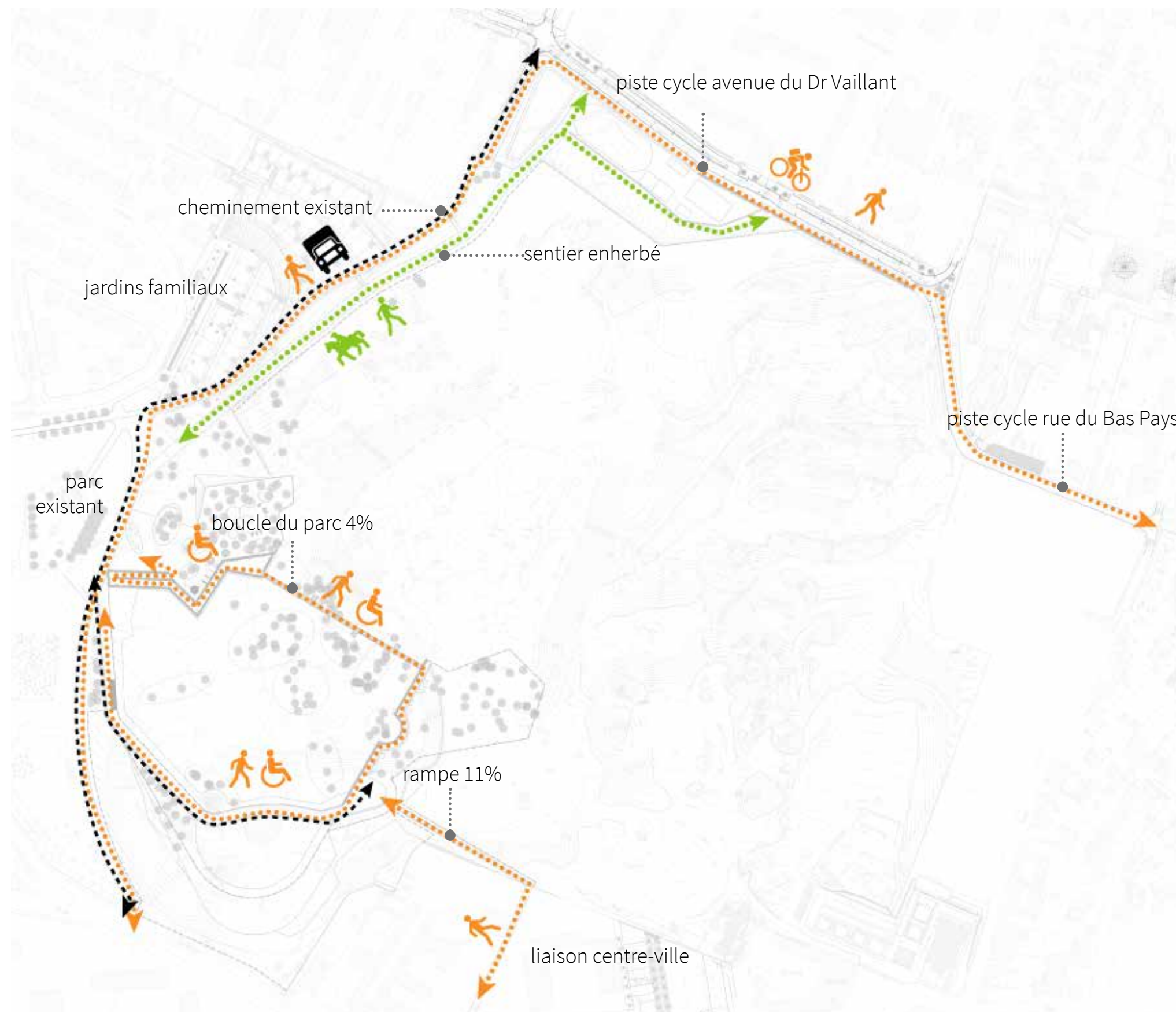
cheminements piétons et cycles



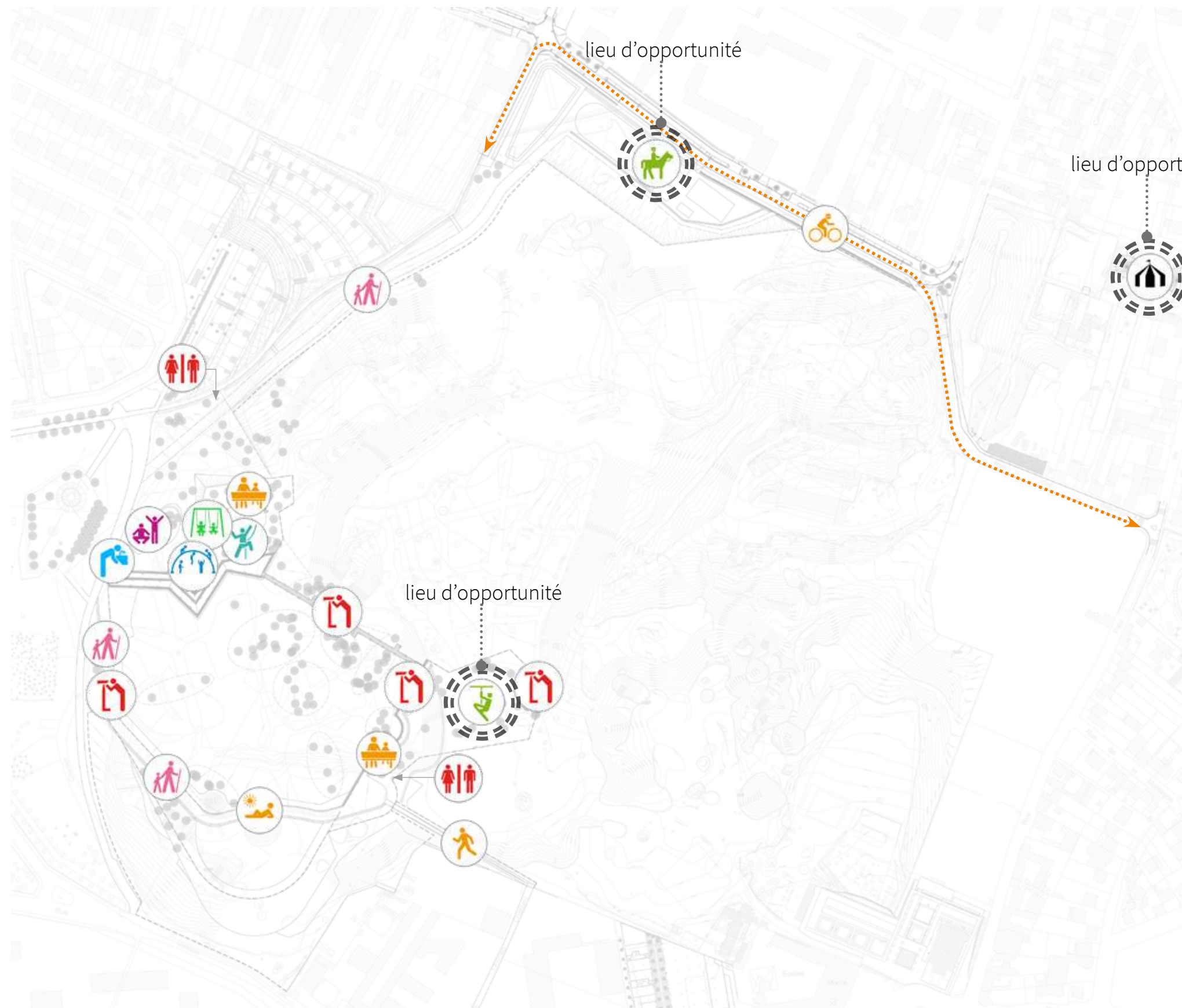
cheminements poneys



cheminement entretiens et secours



Les usages du Parc



lieux et activités

Le parc nature offre des activités variées adaptées à tous les âges ainsi que des lieux d'opportunités pour accueillir d'autres types d'activités pouvant être gérées par des prestataires privés. Les activités types Poney club, école de cirque ou accro-branche ont été proposées à titre indicatif.

-  espace pour activité ludique
-  nouvelle piste cyclable
-  poney-club
-  sentier
-  toilette sèche
-  points d'observation
-  bancs
-  solarium
-  rampe accès vers le centre-ville
-  borne fontaine
-  agrès sportifs
-  structure de jeux
-  balançoires
-  mur d'escalade
-  accro-branche

Gestion des Eaux Pluviales

principes d'assainissement

Les eaux pluviales ne seront pas infiltrées, l'ancienne activité de carrière de gypse en souterrain ne le permet pas.

Les eaux pluviales seront envoyées dans des noues de drainages, parfois busées pour permettre la traversée de celles-ci. L'eau des noues sera drainée au nord point bas du parc ou un bassin de rétention permettra de récupérer les eaux pluviales des bassins versants.



noue



noue busée



cheminement des eaux pluviales



bassin de rétention



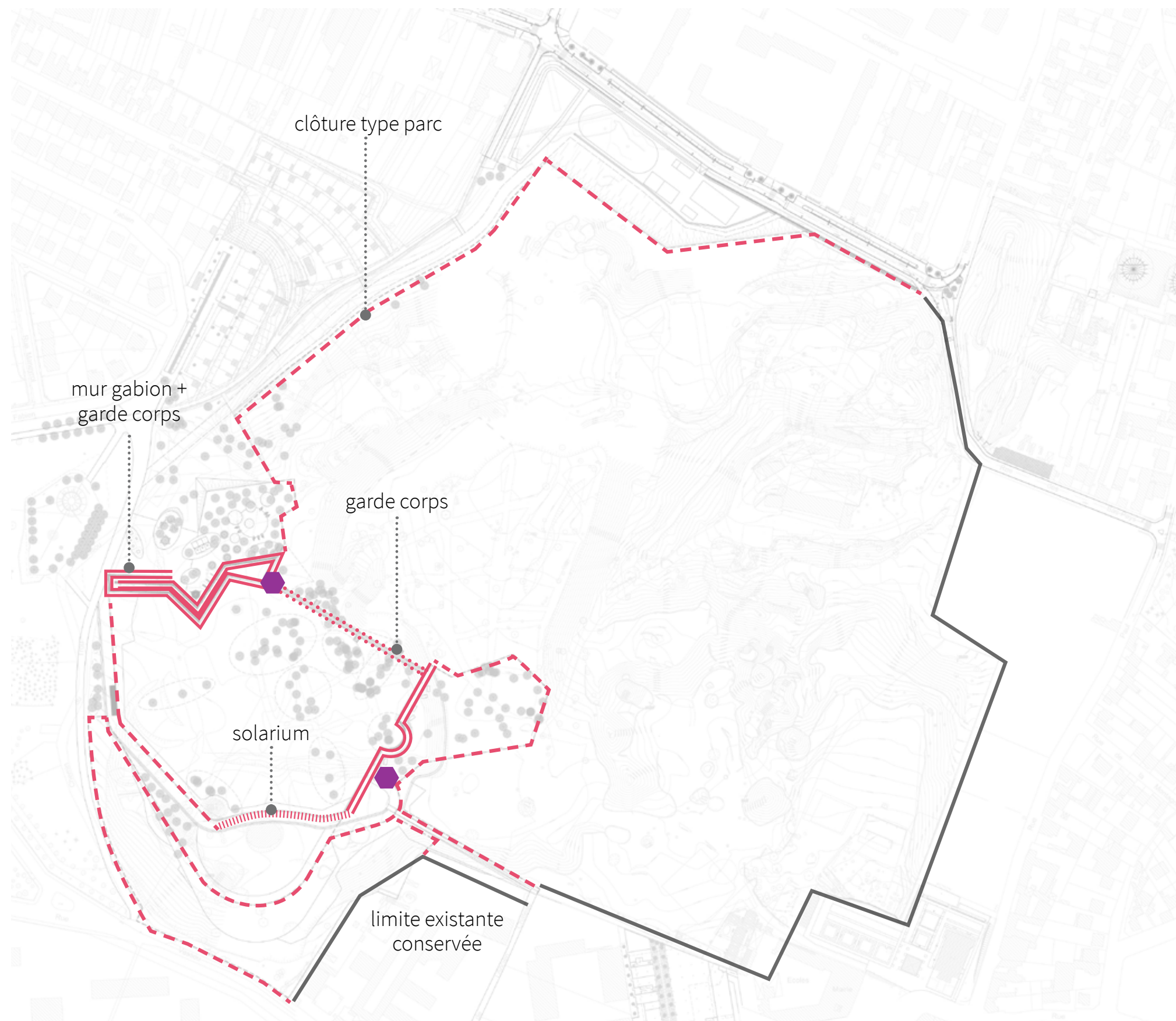
glacis



Un parc «clos et inaccessible»

traitement des limites

Le parc nature s'insère et pénètre dans une zone dangereuse donc non accessible. Cette zone dangereuse correspond au périmètre de l'ancienne carrière de gypse non sécurisé. Des affaissements et éboulements de terrain créant des fontis peuvent surgir à tout moment. C'est pourquoi pour protéger les usagers du parc nature le traitement des limites est important. Les clôtures se doivent d'être lisibles, infranchissables, résistantes tout en gardant un design de parc, et en laissant voir le milieu naturel. La clôture disparaît parfois en devenant un garde-corps lorsque les hauteurs ne nous permettent pas de pénétrer dans la zone interdite. D'autre fois la clôture est habitée devenant un support d'assise comme le solarium, ou un lieu d'observation quand elle se transforme en boîte.



clôture type parc hauteur 2m

mur gabion avec garde-corps de 1m

garde corps hauteur 1m

clôture type solarium hauteur 2m

clôture existante

système de fermeture (portail et portillon)

